

LA MOUETTE

07 : LA NAVETTE GRATUITE REPREND DU SERVICE !

Après une expérimentation positive, au cours de l'été dernier, la navette est reconduite à partir du 10 juillet prochain, entre les hauteurs d'Hennequeville et le centre-ville de la station... Ce moyen de mobilité devrait être plus emprunté et ses horaires, implicitement, plus affinés, selon les jours, les saisons, les événements...

08 : BUDGET 2021

Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale directe. Bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et réalisation des investissements inscrits sont les objectifs de ce budget. À noter l'engagement de Madame le Maire à ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale sera respecté...

10 : PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT AVEC LA BRIGADE VERTE

Rattachée au service sécurité et tranquillité publique, comme la police municipale, la Brigade verte a été mise en place au début de cette année. Privilégiant le dialogue, elle n'en demeure pas moins vigilante, quitte à sanctionner toute forme d'entrave au respect de l'environnement...

13 : ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes. Accueillant les enfants dès 4 ans pour un éveil musical, l'école Claude Bolling compte également de nombreux adolescents et des adultes qui découvrent et pratiquent cet art vivant qu'est la musique, aux côtés d'une équipe pédagogique passionnée et dynamique. Chacun peut y suivre des cours individuels, dans le cadre d'ateliers ou de stages...

*Les plus grands événements
de ma vie ont été
quelques pensées - des lectures -
certains couchers de soleil
à Trouville au bord de la mer.*

Gustave Flaubert à Louise Colet, Croisset, 18 septembre 1846

Gustave Flaubert



ÉDITO

LE MOT
DU MAIRE

Chères Trouvillaises, Chers Trouvillais,

J'ai le plaisir de vous adresser La Mouette dans sa nouvelle formule. Nous avons tenu à conserver son titre car nous y sommes tous attachés. Vous allez découvrir un nouveau format journal de 16 pages, plus court que sa version originale, dans la perspective de vous l'adresser plus souvent.

Vous y retrouverez l'actualité de notre Municipalité, des services de la Ville, l'action de vos élus, celle de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, des informations sur les associations...

Nous avons décidé de commencer par le n°0 qui correspond à notre proposition, à partir de laquelle vous pouvez donner votre avis dès aujourd'hui par mail à contact@mairie-trouville-sur-mer.fr ou en déposant vos commentaires à l'accueil de la mairie.



Aimez-vous ce nouveau format ? Quelles rubriques aimeriez-vous y trouver ?... Donnez-nous votre avis, qui nous permettra d'ajuster notre numéro 1 dont la publication est prévue en septembre.

L'année que nous venons de vivre a été exceptionnelle à plus d'un titre. La crise sanitaire nous a contraints, avec les élus et les agents de la Ville, à nous adapter et à nous réadapter sans relâche. Nous avons organisé de nombreuses réunions avec ceux qui font vivre notre ville, nos

partenaires, nos commerçants, mais aussi avec les Trouvillais, qui ont eu besoin de notre soutien, notamment dans le cadre de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Vous retrouverez dans ce numéro l'ensemble de vos élus, une information complète sur le Budget 2021 et les grands chantiers prévus, sur le projet de ZAC des Bruzettes initié par l'ancienne municipalité, les actions de protection de notre environnement (propreté, tri, brigade verte...), notre agenda de l'été...

A noter le retour de la navette gratuite du 10 juillet au 29 août, élément important pour faciliter vos déplacements, désengorger le centre-ville et permettre des places de stationnement supplémentaires pendant la saison estivale, qui s'annonce chargée.

Nous avons tous été privés de ces moments de joie et de partage qui sont essentiels à notre vie et j'aurai plaisir à vous retrouver très nombreux lors des événements culturels et des animations prévus tout au long de la saison dans notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Portez-vous bien !

Très chaleureusement,

S. de Gaetano



Philippe Augier, Edouard Philippe, Sylvie de Gaetano, Michel Marescot. Election Edouard Philippe à la présidence de la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole - 17 septembre 2020.



M. Guillon, adjointe à la santé, S. de Gaetano, Céline Mallet, infirmière, Christophe Blanchet, Député du Calvados. Vaccination au centre éphémère, Salon des Gouverneurs - avril 2021.



Soutien aux pêcheurs à la suite du Brexit et promotion du Maquereau de Trouville-sur-Mer.



Sophie Gauguier, 1^{ère} Vice-Présidente de la Région en charge du développement économique et soutien aux entreprises, Hervé Morin, Président de la Région, Sylvie de Gaetano et Philippe Augier, Maire de Deauville. Lancement de la plateforme monjobsurcoeurcote fleurie.org - mai 2021.



Equipe de France féminine de Handball venue s'entraîner au parc de loisirs de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.



Cérémonie du 8 mai 2021 au Monument aux Morts.



Sylvie de Gaetano et Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados. Lancement du 39^{ème} Point Info 14 du Calvados à la MDA de Trouville-sur-Mer - janvier 2021.

LES ADJOINTS

**DIDIER QUENOUILLE**1^{er} ADJOINT

- Gestion foncière de la commune
- Commande publique, délégations de service public et concessions, assurances
- Mandat de paiement et titres de recettes, marchés, contrats et concessions

**RÉBECCA BABILOTTE**2^{ème} ADJOINT

- Affaires culturelles
- Communication, animations
- Relations publiques et Institutionnelles, jumelages
- Participation citoyenne jeunes

**GUY LEGRIX**3^{ème} ADJOINT

- Affaires scolaires et jeunesse
- Actes et décisions relevant des réglementations du droit des sols, accessibilité des ERP, de la protection du patrimoine et règlement local de publicité
- La sécurité des Etablissements recevant du Public (ERP)

**DELPHINE PANDO**4^{ème} ADJOINT

- Ressources humaines, dialogue social
- Développement durable
- Affaires juridiques
- État civil, élections, affaires funéraires et débits de boisson
- Archives municipales

**PATRICE BRIÈRE**5^{ème} ADJOINT

- Gestion voirie, propreté et éclairage public
- Parc automobile • La logistique
- Les espaces verts • Les bâtiments
- L'accessibilité (voirie et bâtiments)
- Informatique et réseaux
- Fonctionnement plage et établissements

**MARTINE GUILLON**6^{ème} ADJOINT

- Affaires sociales, santé, maintien à domicile et solidarité
- Logements sociaux, relations avec les bailleurs sociaux • La Roseaie • La Récré
- Relais d'assistants maternels
- Réseau Ville amie des Aînés
- Vice-Présidente du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**DAVID REVERT**7^{ème} ADJOINT

- Attractivité économique de la ville et des commerces, ainsi que coworking et tiers lieux
- Aménagement zone d'emplois
- Affaires relatives au tourisme
- Affaires maritimes et le port
- Affaires sportives

**CATHERINE VATIER**8^{ème} ADJOINT

- Affaires financières : budget, compta, régies, facilitateur de gestion
- Développement des partenariats
- Vie associative, Maison des associations, salles municipales
- Démocratie participative
- Mandat de paiement, titres de Recettes

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

DIDIER QUENOUILLE
RÉBECCA BABILOTTE
DELPHINE PANDO
PATRICE BRIÈRE
DAVID REVERT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

**LIONEL BOTTIN****JULIE MULAC****MAXIME AGUILLÉ****DOMINIQUE VIGNESOULT****PASCAL SIMON****ADÈLE GRAND-BRODEUR****JACQUES TAQUE****ISABELLE DRONG****JEANNINE OUTIN****JEAN-PIERRE DEVAL****STÉPHANE SABATHIER**

- Conseiller délégué à la sécurité et la tranquillité publique

**ALINE ESNAULT**

DE L'OPPOSITION

**STÉPHANIE FRESNAÏS**

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

**MICHEL THOMASSON**

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

**CLAUDE BARSOTTI****JEAN-EUDES D'ACHON****PHILIPPE ABRAHAM****ELÉONORE DE LA GRANDIÈRE**

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

TOUT POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Souhaitant encourager la démocratie participative et mettre en place une relation plus directe avec les habitants de la commune, la Municipalité de Trouville-sur-Mer a décidé de mettre en place des Référents de quartiers, Conseillers municipaux et Citoyens volontaires. Le Conseil municipal du 3 décembre 2020 a voté une charte définissant les missions, le champ et les conditions d'intervention de ces Référents de quartiers.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Les objectifs reposent sur une volonté de stimuler, renforcer, faire vivre la démocratie et créer les conditions d'échange et de concertation pour une action publique efficace ; sur une conviction, les décisions devant être mûries en amont des projets et construites dans le dialogue pour gagner en représentativité, en efficacité et en cohérence.

Les Référents de quartiers ont pour principales missions de :

- recueillir et faire remonter les attentes, les préoccupations et les propositions des habitants, pour améliorer la qualité des services au public et le cadre de vie

- consulter les habitants sur un projet ou une action

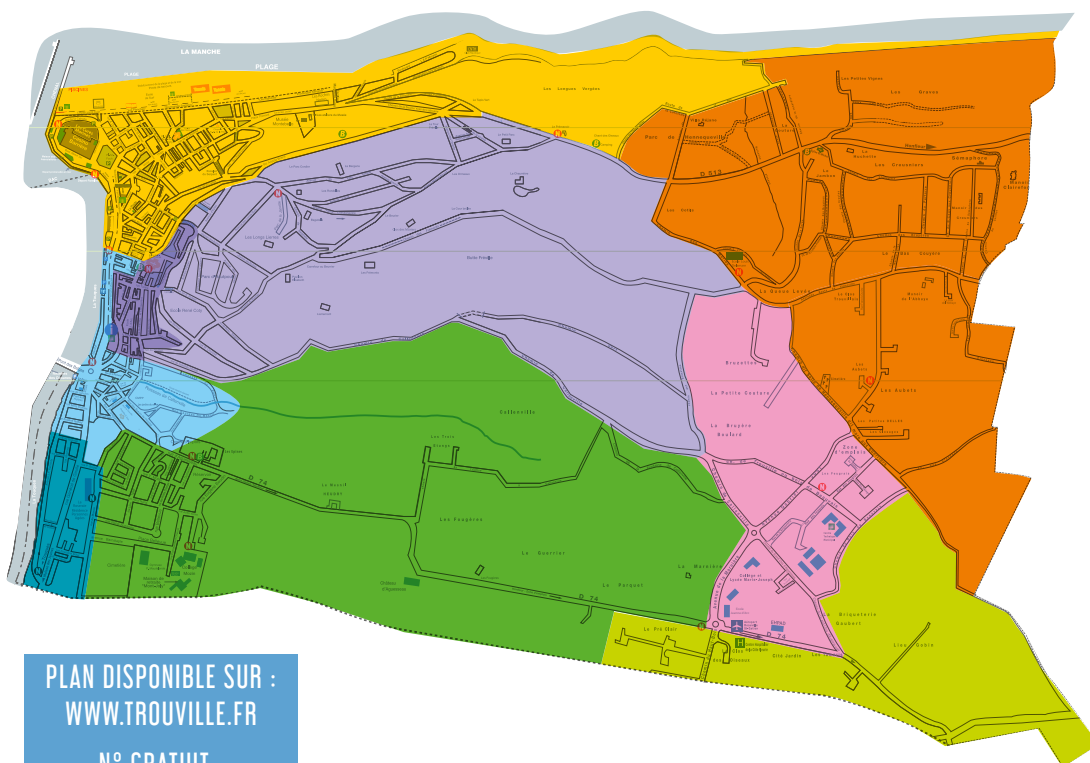
- susciter et développer l'engagement et la participation des habitants autour de projets généraux

- construire et proposer des actions et projets visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers

- être un relais avec les habitants dans le cas d'événements d'actualité majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires

- prendre contact avec les nouveaux arrivants, ce premier contact pouvant être établi par la remise de documents d'information de la Mairie (livret d'accueil, plan de la ville...)

Dans le courant de cette année, les Référents citoyens volontaires seront mis en place dans chacun des neuf quartiers. Vous pouvez dès maintenant vous porter candidat en le signalant à votre Référent élu (dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous).



PLAN DISPONIBLE SUR :
WWW.TROUVILLE.FR

N° GRATUIT :
0 8000 14360



PASCAL SIMON

pascal.simon@mairie-trouville-sur-mer.fr



JACQUES TAQUE

jacques.taquer@mairie-trouville-sur-mer.fr



DOMINIQUE VIGNESOULT

dominique.vignesoult@mairie-trouville-sur-mer.fr



ADÈLE GRAND-BRODEUR

adele.grandbrodeur@mairie-trouville-sur-mer.fr



LIONEL BOTTIN

lionel.bottin@mairie-trouville-sur-mer.fr



ISABELLE DRONG

isabelle.drong@mairie-trouville-sur-mer.fr



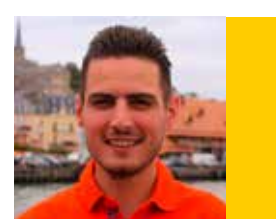
JULIE MULAC

julie.mulac@mairie-trouville-sur-mer.fr



JEANNINE OUTIN

jeannine.outin@mairie-trouville-sur-mer.fr



MAXIME AGUILLÉ

maxime.aguille@mairie-trouville-sur-mer.fr



JEAN-PIERRE DEVAL

jean-pierre.deval@mairie-trouville-sur-mer.fr

SOYONS TOUS VIGILANTS ET SOLIDAIRES !

L'OFFICE DU TOURISME CHOUCHOUTE LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES



© Kévin Thibaud

L'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer met un point d'honneur à proposer à ses jeunes résidents et visiteurs des animations de qualité durant les vacances scolaires. Et cet été ne fera pas exception !

Le service Animation a concocté un programme pour le plus grand plaisir de tous ! Sur la plage, les concours de châteaux de sable offriront aux enfants de beaux espaces d'expression, les animations proposées par notre complice Décathlon permettront de se dépenser tout en travaillant sa motricité et le yoga kid apportera sérénité et détente, pour être « calme et attentif comme une grenouille ». Les chasses aux trésors et les ateliers Brico'cool seront également de retour. Une balade nature à faire en famille vous emmènera sur les hauteurs de Trouville-sur-Mer et ses petits chemins verdoyants.*

Mais la grande nouveauté de l'été, c'est le jeu « Mystère sur le tournage », une enquête à faire en famille pour résoudre des énigmes et découvrir tous les secrets de Trouville-sur-Mer. Disponible à

la boutique de l'Office de Tourisme début juillet.

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de l'Office de Tourisme et dans notre agenda des vacances, à paraître fin juin.

* Ouverture des inscriptions pour les animations de l'Office de Tourisme : à partir du 28 juin. (Yoga Kid ou parent/enfant, Ateliers Brico'Cool, animation Décathlon, chasses aux trésors, balade nature, concours de châteaux de sable).



STAGES D'ÉTÉ

Nos nombreux partenaires proposeront aussi tout l'été des stages et des cours pour découvrir le surf, le waveski, la peinture à l'huile, le modelage, le vitrail... et bien d'autres activités pour se dépenser, apprendre, s'émerveiller, bref passer de bonnes vacances à Trouville-sur-Mer !

L'OFFICE DE TOURISME OBTIENT LE LABEL TOURISME ET HANDICAP



L'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer vient d'obtenir le label Tourisme et Handicap, pour les 4 handicaps (visuel, auditif, mental et moteur). Ce label garantit aux personnes en situation de handicap un accueil efficace et adapté à leurs besoins et répond à la volonté de l'Office de Tourisme de renseigner et d'accompagner dans les meilleures conditions tous les publics qui souhaitent séjourner dans notre ville.

LE PLUS BEAU MARCHÉ DE FRANCE TROUVILLE-SUR-MER EN FINALE



Le marché de Trouville-sur-Mer est en finale du concours du plus beau marché de France, organisée par le JT de TF1 et la presse régionale. Dans un magnifique cadre au bord de la Touques, ce marché trouvillais est reconnu pour son authenticité et pour ses produits de bouche de qualité. Un marché unique, où se mêlent le cri des mouettes et les marchands qui haranguent les visiteurs. N'hésitez pas à voter pour votre marché,

c'est uniquement par Internet jusqu'au 24 juin sur le lien suivant votreplusbeaumarche.fr

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA SNCF

Magazine de destination, plan de ville, agenda de l'été et animations de promotion des événements et du territoire de Trouville-sur-Mer, seront à la disposition des voyageurs de la SNCF aux comptoirs d'accueil de la gare de Trouville-Deauville, dès le début de la saison. L'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer accueillera prochainement la SNCF pour une partner's day sous le signe des transports locaux. Une manière de valoriser la gare de Trouville-Deauville qui permet de rejoindre Paris, Caen, Pont-l'Évêque, Lisieux, mais aussi de nombreuses villes de la Côte-Fleurie...

FACILITEZ-VOUS LA VIE !

Vous manquez de temps ? Vous ne pouvez pas sortir ? Pour vos courses de tous les jours ou pour une occasion particulière, faites vos emplettes à Trouville-sur-Mer, mais en ligne !

FAITES VOS COURSES GRÂCE À MONSHOPPINGATROUVILLE.FR !

Monshoppingatrouville.fr est une solution facile pour faire vos achats ou vous faire livrer un bon petit plat concocté par l'un de nos restaurateurs, tout en consommant local. Une quarantaine de commerces trouvillais sont présents sur la plateforme d'achat en ligne monshoppingatrouville.fr : commerces alimentaires, de mode, loisirs, bien-être...

Commandez en ligne au même prix qu'en boutique chez plusieurs commerçants avec un paiement unique et recevez vos courses chez vous grâce au service de livraison à domicile.

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, CONSOMMONS LOCAL !



monshoppingatrouville.fr

Un service simple, rapide et gratuit !

1

Je commande en ligne sur monshoppingatrouville.fr

2

Je paie l'ensemble de mes courses en une fois !

3

Je choisis mes courses chez les commerçants !

4

Cu je reçois livraison à domicile !

Commandez chez votre commerçant sur monshoppingatrouville.fr

URBANISME

DES TRAVAUX PRÉVUS
SUR LA VOIRIEUN PROGRAMME
EN PLUSIEURS PHASES

Sur la Route départementale n°74, compte tenu de l'extension de la zone agglomérée (nouvelles habitations, école Jeanne d'Arc), dans la partie comprise entre la rue Eugène Boudin et le giratoire de La Croix-Sonnet, il devenait nécessaire de prendre des mesures garantissant la sécurité publique des riverains, des cyclistes et des piétons. Les limites d'agglomération seront modifiées. L'entrée de ville s'effectuera à la sortie du Rond-Point de la Croix-Sonnet et non plus au niveau de la rue Eugène Boudin. Modification qui limitera la vitesse de circulation à 50 km/h (contre 70 km/h actuellement).

Des travaux d'aménagement seront successivement réalisés ensuite :

- Création d'un plateau surélevé au niveau du passage piéton reliant La Cité Jardin à la voie douce passant devant l'école Jeanne d'Arc, qui permettra de mettre cette zone à 30 km/h.



- Création d'un trottoir sur environ 350 m longeant la route départementale, afin de relier La Cité Jardin à la résidence Les Tamaris et de permettre aux usagers de se rendre à pied jusqu'au giratoire de La Croix-Sonnet en toute sécurité (notamment les étudiants se rendant à l'arrêt de bus pour aller dans les établissements hors de notre commune).

- Création de dos d'âne rue du Grand Clos d'Aguesseau, afin de ralentir les véhicules se rendant vers le lycée Marie-Joseph.

- Réfection du trottoir rue d'Aguesseau dans la partie comprise entre la rue des Sœurs de l'Hôpital et la rue d'Estimaerville.

- Réfection du tapis d'enrobé du carrefour Bd Fernand Moureaux / rue Victor Hugo (carrefour du Monoprix). Les travaux se sont déroulés les 17 et 18 mai.

- Réfection du trottoir route de la Corniche (dans le cadre des travaux de confortement du mur de soutènement).

- Réfection d'une partie du trottoir rue Gal de Gaulle.

- Modernisation de l'éclairage public : remplacement de vieux luminaires par des candélabres LED à divers endroits de la commune.

LA FIBRE OPTIQUE
EN DÉVELOPPEMENT

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a lancé une large campagne de travaux de réingénierie de son réseau, afin de mettre aux normes réglementaires le réseau actuel en posant des armoires de rues (point de mutualisation), mais aussi d'optimiser l'ensemble des points de branchement (PBO). Cette opération permettra non seulement d'étoffer l'offre des opérateurs commerciaux qui réaliseront eux-mêmes le raccordement de leurs clients, mais elle contribuera surtout à compléter les déploiements impossibles jusqu'à présent pour des raisons réglementaires, concernant majoritairement les logements desservis en aérien par l'opérateur historique.

Afin de connaître la situation dans votre logement, vous pouvez vous rendre sur le site de la Communauté de Communes de la Côte Fleurie et obtenir toutes les informations vous concernant : www.coeurcote fleurie.org/la-fibre-optique/travaux-fibre-optique/

Si vous avez déjà un abonnement à la fibre optique et que vous rencontrez des difficultés avec le réseau pendant la durée des travaux, nous vous recommandons de prévenir rapidement votre opérateur. En fonction de la situation, le délégataire de la Ville de Trouville-sur-Mer, Covage, est engagé contractuellement envers votre opérateur à réparer sous 10 jours ouvrés tout dysfonctionnement signalé. Au-delà de 10 jours ouvrés, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes sur son site internet : www.coeurcote fleurie.org/la-fibre-optique/travaux-fibre-optique/

Si vous souhaitez vous abonner à la fibre optique, sachez que l'abonnement n'est pas possible durant la durée des travaux. Nous vous invitons à patienter. Une fois les travaux achevés dans votre secteur, vous pourrez tester votre éligibilité et trouver un opérateur sur le site de Covage : <https://www.covage.com>

Afin de répondre précisément et de la manière la plus adaptée possible à vos questions, un formulaire de contact est mis à votre disposition sur <https://www.coeurcote fleurie.org/la-fibre-optique/travaux-fibre-optique/>

CHAPELLE
SAINT-JEANPERSPECTIVES
VALORISANTES EN VUE

Remettre en valeur les abords de la chapelle Saint-Jean, tel est l'objectif de la Municipalité qui a confié à M. Maurice Culot et son agence d'architectes ARCAS, une étude d'aménagement du quartier de l'ancien hôpital.

Ses propositions portent sur une vision globale et une intégration des divers aménagements, à travers notamment une reconfiguration du jardin de la Villa Médicis, dans un esprit de création de perspectives valorisantes et d'unité visuelle et paysagère.

UN PROJET CONCERTÉ

Un axe de composition pourrait être envisagé, impliquant un nouveau tracé pour le cheminement dans le jardin de la résidence, l'accès aux jardins de l'ancien hôpital et le parvis de la chapelle. Dans un souci d'harmonie d'ensemble, il conviendrait de confier la réalisation de ce nouvel environnement piéton à un architecte-paysagiste.

Bien évidemment, ce projet doit faire l'objet d'un accord entre les quatre partenaires concernés que sont la Mairie, la Macsf (Mutuelle d'assurances du corps de santé français) et la Villa Médicis, ICADE et les Compagnons de la Chapelle-Jean. Pour l'heure, il ne s'agit encore que de suggestions, la décision finale, revenant au Conseil municipal...

ZAC DES BRUZETTES

UN PROJET LAISSANT TOUTE SA PLACE À LA CONCERTATION

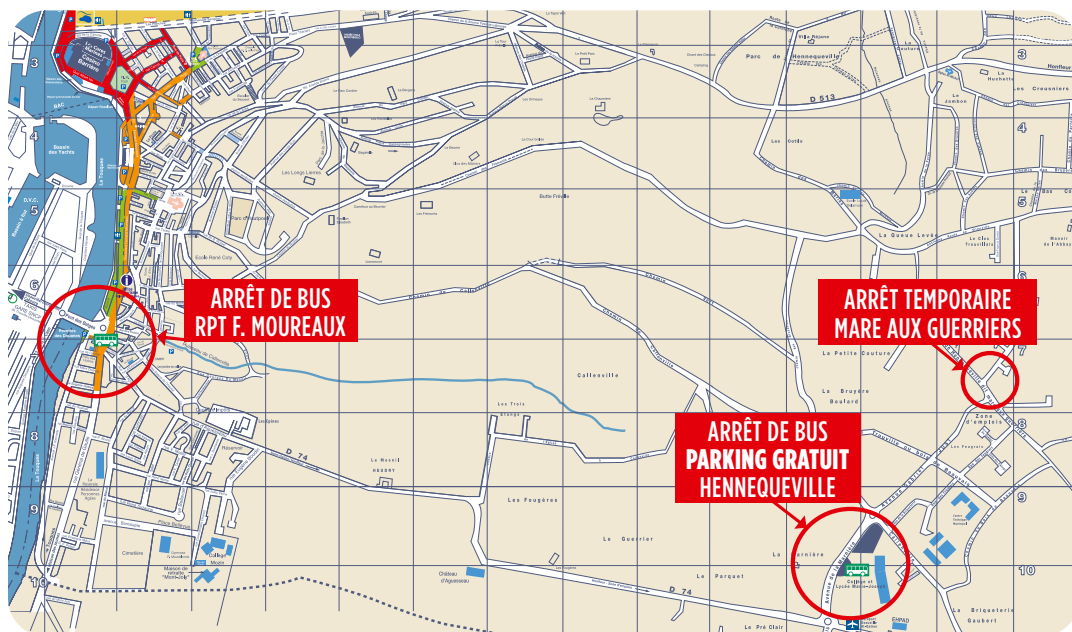
Un travail de maîtrise de l'urbanisation du plateau d'Hennequeville a été engagé depuis 2013 par la Ville. Initier la création d'un nouveau quartier sur le site des Bruzettes, entre l'école Delamare et l'avenue Gabriel Just, fait partie des projets de développement sur lesquels l'équipe municipale s'investit, dès cette première année de mandat. Trois objectifs principaux prévalent : l'offre de logements abordables pour les jeunes ménages et les familles, la qualité architecturale et paysagère, l'accompagnement par des équipements et des services adaptés. « Loin d'être figé et ayant bien évolué aujourd'hui, le projet laisse encore toute sa place à la concertation. Après un débat public fructueux, début mai, le dialogue reste ouvert. Pour l'heure, les points de vue et les idées des Trouvillais sont analysés et exploités comme il se doit, avec le concours d'Edifides, l'aménageur concessionnaire », observe Guy Legrix, adjoint chargé de l'Urbanisme, poursuivant, « retrouver un équilibre entre les résidents principaux et les résidents secondaires est une priorité pour notre Municipalité. Pour cela, nous devons mener de pair notre politique de concertation entre le bas de Trouville-sur-Mer, pour redévelopper le logement et relancer une dynamique commerciale, et en parallèle, ramener des habitants vers le haut de Trouville-sur-Mer, en leur donnant cette chance de pouvoir à la fois travailler et vivre dans un cadre respectueux de l'environnement ».

Intégrant aussi bien l'habitat diffus, tant individuel que collectif, sur des petites parcelles ouvertes à la location ou à l'achat et occultant la moindre bétonisation outrancière, le projet des Bruzettes mise sur l'harmonie des paysages, la sauvegarde des haies, la priorité aux voies douces et aux voies vertes, à pied ou à vélo, afin de faciliter les flux de circulation. « Cette ZAC ne se concrétisera pas avant 2023. Ses premières réalisations qui devraient intervenir d'ici 2024 à 2025, prendront en compte à l'évidence, et réglementairement parlant, la valorisation des espaces naturels et agricoles à préserver, au titre des mesures compensatoires relatives aux zones humides ».

Ce projet fait l'objet d'une exposition publique en mairie et aux Services Techniques Municipaux, jusqu'au 18 juin, ainsi que sur le site internet de la Ville www.trouville.fr



NAVETTE GRATUITE REPRISE DU SERVICE DU 10 JUILLET AU 29 AOÛT



Après une expérimentation positive, au cours de l'été 2020, la navette a été au Rendez-Vous du succès et est reconduite cette année, entre les hauteurs d'Hennequeville et le centre-ville de la station. Avec 1 802 trajets effectués en 16 jours, soit une moyenne de 113 trajets par jour, la navette a créé un lien très fort entre les hauteurs et le bas de Trouville-sur-Mer, répondant à un réel besoin exprimé par les Trouvillais en général et les Hennequevillais en particulier, très satisfaits de bénéficier de ce nouveau service.

On a pu observer que les trajets ont été plus nombreux à partir d'Hennequeville, ce qui est tout à fait logique. Du fait de leur éloignement géographique, la navette a non seulement permis un rapprochement des Hennequevillais avec le centre-ville, mais également un désengorgement de la circulation et des stationnements ; l'utilisation des parkings dédiés sur les hauteurs ayant notamment facilité les flux. Au cours de cette expérimentation, nous avons constaté une affluence plus importante les week-ends, mais également les matinées des jours de marché et la 2^e semaine, une fois l'information mieux connue. Le samedi 15 août 2020 est le jour où la navette a été la plus utilisée, avec 180 trajets...

Les critères déterminants pour que les utilisateurs de la navette soient satisfaits ont été sa rapidité de roulement, de 10 mn d'un point à un autre et de 20 mn Aller-Retour, le respect des horaires des trajets Aller-Retour et globalement une circulation fluide

sur le parcours, y compris les week-ends. Après deux jours d'exploitation, et parce qu'il y avait une demande, nous avons ajouté un arrêt au niveau du terrain de boules d'Hennequeville. Non seulement, cela n'a pas retardé la navette, mais le service a été conforté et de surcroît, très apprécié. Il est important aussi de souligner la présence de la Police Municipale au rond-point des Belges qui a réduit les problèmes de stationnement temporaire gênant la navette à l'arrêt...

Très satisfaits, les passagers sont les jeunes et les moins jeunes qui ne conduisent pas ou plus, ceux qui veulent se rendre en centre-ville, mais qui abandonnent, en raison du manque de stationnement et de son coût également... Les camping-caristes, de leur côté, ont été ravis d'avoir un parking dédié pour se garer, tout en ayant cette opportunité de faire l'Aller-Retour dans la journée, pour se rendre rapidement en centre-ville et à la plage...

A l'heure, où nous mettons sous presse, l'équipe municipale étudiait la possibilité de prolonger la navette jusqu'à 22H30-23H00, selon les événements en cours et les animations de la Ville.

LES HORAIRES (Toutes les 20 mn)

Premier départ : 7H30
Dernier départ : 21H30
Hennequeville - Rond-point des Belges



DANS LA TRAME PAYSAGÈRE EXISTANTE

L'opération prévoit la création, sur un périmètre de 12 hectares, d'environ 250 logements dans les 10 prochaines années, avec un programme comprenant environ 170 logements sur des terrains d'une superficie allant de 300 à 600 m². Le reste de logements, soit environ 80 unités, serait constitué d'appartements répartis dans de petits collectifs de 10 à 15 logements. Ce nouveau quartier aurait vocation à s'inscrire dans la trame paysagère existante en trois îlots distincts, uniquement reliés entre eux par des circulations douces. Les objectifs poursuivis visent le développement d'une offre axée sur la résidence principale (perdant 150 habitants tous les 5 ans, la Commune a gagné 2 fois plus de résidents secondaires, depuis 2017, que de résidents principaux). La possibilité d'accession à la propriété de jeunes ménages (dans la perspective de stabiliser la baisse des effectifs scolaires) y serait priorisée, ainsi qu'une offre diversifiée à l'accession : libre, abordable (pour des ménages éligibles au prêt à taux zéro), ou en accession sociale. 30 % du programme seraient destinés au logement aidé (moitié en locatif, moitié en accession), avec une typologie de maisons privilégiée, plutôt que des collectifs, pour une meilleure intégration au tissu résidentiel existant. Le programme prévoit l'accueil des activités aux rez-de-chaussée des collectifs (santé et services de proximité) pour une superficie équivalente à 700 m² développés.

FINANCES

BUDGET 2021

UN BUDGET MAÎTRISÉ,
PAS D'AUGMENTATION
DES TAUX DE LA FISCALITÉ
LOCALE DIRECTE

L'élaboration du Budget Primitif 2021 s'est effectuée dans le cadre de réunions d'arbitrages en présence du Directeur général des services, des responsables des services, de leur élu de secteur et de la Maire-adjointe déléguée aux Finances. Ces nombreux échanges ont permis un travail de fond ayant pour objectif une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et la réalisation des investissements inscrits dans ce budget. À noter que l'engagement de Madame le Maire de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale sera respecté.

Durant cette année 2021, il n'est pas envisagé de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. Les grands projets d'avenir de notre commune nécessitent l'actualisation de certaines études et le recours à de nouvelles études. Ces études comprennent aussi la recherche de subventions auprès du Département, de la Région, de l'Etat, de l'Europe... Cette année 2021 est consacrée à ces travaux.

BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	17 179 628 €	17 179 628 €
Investissement	4 825 600 €	4 825 600 €
Total	22 005 228 €	22 005 228 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Toutes opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN M€)	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	16 524	17 180	4 %
Ventes, produits, prestations de services	2 005	2 225	11 %
Ressources/recettes fiscales	11 700	11 412	-2,5 %
Dotations et participations	1 574	2 451	55,7 %
Autres recettes réelles de fonctionnement	1 245	1 092	-12,3 %
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	16 625	15 633	-6 %
Charges à caractère général	3 370	3 440	2,1 %
Charges de personnel	7 532	7 790	3,4 %
Atténuations de produits	1 696	1 566	-7,7 %
Charges de gestion courante	2 834	2 153	-24 %
Intérêts	649	584	-10 %
Autres dépenses réelles de fonctionnement	544	100	-81,6 %
Epargne brute et Autofinancement			
Epargne brute ou autofinancement (= RRF-DRF)	-101	1 547	
Intérêts	649	584	
Epargne de gestion	548	2 131	

DES RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
EN HAUSSE DE 4 %

La Commune prévoit une baisse drastique des prélèvements sur produits des jeux du Casino : 1 M€ (-35 % par rapport au BP 2020), ainsi que de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : -43 K€, soit -3 %.

Les recettes fiscales représentent plus de 66 % de nos produits : dont taxes d'habitation et taxes sur le foncier (7,8 M€), prélèvements sur les produits des jeux (1 M€), attributions de compensations de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (CCCCF) (806 K€), taxe additionnelle aux droits de mutation et publicité foncière (1 M€).

Les dotations et participations (2,45 M€) dans lesquelles sont incluses la compensation de l'Etat au titre des pertes de recettes liées à la COVID 19 (940 K€), la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (157,5 K€) et la dotation forfaitaire des communes, composante de la DGF.

L'évolution de la DGF perçue par la Ville est attendue à -3,44 % comparativement au produit perçu en 2020, soit un produit de 1,2 M€.

Les autres recettes de fonctionnement comprennent essentiellement les remboursements de rémunérations du personnel (200 K€) et les recettes provenant du patrimoine de la commune (749 K€).



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ DE 6 %

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 6 % par rapport au budget 2020 soit -992 K€.

Les charges à caractère général (3,44 M€) comprennent les actions des services communs à l'ensemble des services de la Commune, les frais de fonctionnement de l'assemblée locale, les actions d'administration effectuées pour le compte de l'État, la communication, les commémorations, les événements culturels et l'animation de la Ville, l'entretien des cimetières et la gestion des concessions, l'enseignement et la formation, les sports et la jeunesse, l'aménagement et les services urbains, l'environnement...

Les charges de personnel représentent 7,79 M€. Evolution des atténuations de produits (1,57 M€).

Il s'agit des prélèvements pour reversement de fiscalité : FNGIR – Prélèvement effectué par l'État au titre des excédents constatés à redistribuer aux collectivités déficitaires et FPIC : prélèvement d'une fraction des ressources fiscales de collectivités vers des collectivités moins favorisées (1,1 M€).

Reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme : 400 K€ + 39 K€ (reliquat 2020).

Les charges de gestion courante : 2,15 M€. Une évolution de -24 % due à un réajustement des crédits correspondant à la réalité de certaines subventions versées.

Les charges financières (584 K€) sont les charges d'intérêts dus par la Commune à ses créanciers.

L'épargne brute (recettes - dépenses) dégagée permettra d'affecter à la section d'investissement 1,13 M€ et 417 K€ à la dotation aux amortissements de l'année.

SECTION D'INVESTISSEMENT

TROUVILLE-SUR-MER - POPULATION	4 717	4 703	
ANNÉE	BP 2020	BP 2021	%
Recettes réelles d'investissement	3 488	3 279	-6,0 %
Dotations et subventions	1 910	634	-66,8 %
Emprunts	500	1 900	280,0 %
Cession d'immobilisation	-	745	-
Recettes financières d'investissement	1 078	-	-100 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN BAISSÉ

Chapitre dotations et subventions (634 K€) : TVA acquittée par la Commune pour les dépenses d'investissement de l'année N-2 (410 K€), taxe d'aménagement (78,6 K€), amendes de police (100 K€) et diverses subventions d'investissement.

Sont inscrites dans les recettes les cessions immobilières (745 K€) : ancienne police municipale : (500 K€), cession du bail à construction à l'école Marie Joseph (226 K€), autres cessions (19,4 K€)

L'équilibre de la section d'investissement s'opère par l'inscription d'un emprunt « d'équilibre » de (1,9 M€) que la Commune ne contractualisera pas, l'affectation du résultat 2020 permettra de couvrir ce besoin de financement.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 18,4 M€, soit un montant d'encours de 3 914 €/habitant. Le remboursement en capital en 2021 s'élève à 1,95 M€ dont 584 K€ de charges d'intérêts.

La durée de vie résiduelle des emprunts est de 10 ans et 5 mois.

LES GRANDS CHANTIERS ET INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2021

ANNÉE	BP 2020	BP 2021	%
Dépenses réelles d'investissement	4 973	4 826	-3 %
Dépenses d'équipement	3 219	2 876	-11 %
Remboursement du capital	1 754	1 950	11 %

L'équipe municipale souhaite engager la Ville dans une démarche d'amélioration de la facture énergétique de ses bâtiments communaux.

Les dépenses d'équipements (2 876 K€) correspondent pour partie à des programmes de travaux nécessitant l'ouverture d'une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) : réhabilitation énergétique de l'Hôtel de Ville, restauration et sécurisation de l'église Notre-Dame-des-Victoires, mise aux normes et sécurisation du Boulevard Fernand Moureaux. Le nouveau pôle éducatif fait l'objet d'une inscription de 100 K€ au titre des études et missions. Dépenses d'accessibilité des bâtiments : 151 K€. Une dernière partie comprend les dépenses d'équipements autres que AP/CP et accessibilité, dont les principales opérations sont :

- Chapelle Saint-Jean – Travaux des abords et séparation des réseaux : 204,5 K€
- École René Coty – Divers travaux (Clôture, Fenêtres...) : 93 K€
- Église Notre-Dame-du-Bon-Secours Diagnostic et purges façades : 43,5 K€
- Hôtel de Ville, piscine, musée, logements sociaux Travaux divers : 209 K€
- Résidence La Roseraie – Frais d'étude : 15 K€
- Eclairage public Remplacement luminaires rues diverses : 106 K€
- Chemin Mare aux Guerriers, route d'Aguesseau Création trottoirs : 172 K€
- Zone d'activité Hennequeville, Réfection trottoirs : 58 K€
- Rue Général de Gaulle / Pierre Boulet Réfection trottoirs : 230 K€
- Remplacement de véhicules techniques : 162 K€
- ZAC Les Bruzettes – Fouilles archéologiques : 220 K€
- Acquisition de logiciels métiers et ordinateurs : 60 K€
- Ecoles, piscine, plage : jeux et accessoires divers : 54 K€



TAXE D'HABITATION

La suppression de la taxe d'habitation est un engagement pris par le Président de la République en faveur du pouvoir d'achat. Le Président a également dénoncé un impôt inégalitaire en raison du défaut d'actualisation depuis les années 1970 des valeurs locatives cadastrales des locaux d'habitation. La valeur locative cadastrale d'un bien sert de base d'imposition aux divers impôts locaux.

En revanche, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, ainsi que la taxe sur les locaux vacants, sont maintenues.

La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances pour 2018. Depuis, elle baisse progressivement pour 80 % des ménages qui ne la paieront plus à compter de 2020.

Pour les 20 % des foyers restants, l'exonération est de 30 % en 2021, de 65 % en 2022 et de 100 % en 2023. À titre transitoire, le produit de la taxe d'habitation sur la résidence principale acquittée par les 20 % de foyers restants est affecté au budget de l'État.

COMPENSATION POUR LES COMMUNES

Pour obtenir la compensation à l'euro près en faveur des collectivités locales concernées par la suppression de la taxe d'habitation, la loi de finances pour 2020 a prévu :

- le transfert dès 2021, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Dans le cas où le produit de la taxe foncière ne suffit pas à compenser la disparition de la taxe d'habitation, l'État - via les frais de gestion qu'il perçoit au titre de la taxe foncière - abonde les recettes de la commune ;
- un « mécanisme correcteur » destiné à neutraliser les écarts de compensation pour les communes liées au transfert de la part départementale de la TFPB. Il se traduira chaque année, soit par une retenue sur le versement des recettes de la taxe foncière pour les communes surcompensées, soit par le versement d'un complément, pour les communes sous-compensées ; Trouville-sur-Mer percevra un complément.

ENVIRONNEMENT

LE POSTE DE SECOURS



Le poste de secours a fait l'acquisition de sept nouvelles bouées tubes en remplacement d'anciennes, de deux paddles rescues et de deux chaises hautes pour la surveillance (limitation du risque). Ces acquisitions complètent le dispositif déjà important de moyens mis à la disposition des sauveteurs pour renforcer la rapidité et l'efficacité des interventions.

Sur la plage, le danger existe avec la présence de bancs de sable (hauteur d'eau variable), de la présence d'un fleuve (courant), des mouvements de marée (marnage). Le danger principal, c'est la noyade : « le danger existe et doit s'identifier, le risque, on le prend ou pas ».

Pour le confort de chacun et la sécurité du plus grand nombre, les estivants sont invités à prendre connaissance des zones de baignade et des conditions de celle-ci, de respecter scrupuleusement les consignes visuelles, sonores et verbales...

SURVEILLANCE DE LA PLAGE

Le poste de secours est ouvert de mai à septembre, les week-ends, ponts et jours fériés.

Aux mois de juin et septembre, il est ouvert tous les jours, de 11h00 à 18h00.

De juillet à août, tous les jours, de 11h00 à 19h00. Rappelons que les animaux sont interdits entre 10h00 et 19h00. Seuls les chiens tenus en laisse sont autorisés sur le chemin de planches principal.

Notons, que les baigneurs et autres usagers de la plage sont tenus de se conformer aux injonctions des surveillants habilités et de respecter les prescriptions des pavillons, lorsqu'ils sont :

- ▶ de couleur rouge, signalant l'interdiction formelle de la baignade sur l'ensemble de la plage
- ▶ de couleur jaune orangé, indiquant que la baignade est dangereuse, mais surveillée dans la zone définie
- ▶ de couleur vert, autorisant la baignade surveillée dans la zone déterminée, car ne présentant pas de danger particulier

● l'absence de drapeau signifie que la baignade n'est pas surveillée. Dans ce cas de figure, le public se baigne à ses risques et périls.



PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT AVEC LA BRIGADE VERTE

Depuis janvier de cette année, Trouville-sur-Mer a mis en place sa Brigade verte. Rattachée au service sécurité et tranquillité publique, comme la Police municipale, celle-ci est constituée de 3 agents territoriaux ayant pour mission de veiller 7j/7 à la propreté de la ville.

Accentuant ses patrouilles dans certains secteurs de la ville, la Brigade verte privilégie le dialogue, mais n'en demeure pas moins vigilante, quitte à sanctionner toute forme d'entrave au respect de l'environnement. Elle rappelle, à cet égard, que les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 38 € à 1 500 €, conformément aux articles R632-1, R634-2, R644-2 et R635-8 du Code Pénal pour le fait d'abandonner ou de jeter en lieu public, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Souhaitant faire de l'environnement une priorité, les élus de Trouville-sur-Mer s'attachent à ce que cette Brigade verte joue un rôle :

- de communication auprès de tout public, habitants et professionnels
- d'accompagnement sur des gestes simples de civisme axés sur le respect de l'environnement
- de surveillance de la propreté
- de lutte contre les nuisances et les atteintes à l'environnement
- de lutte contre les dépôts en tout genre ou toute sorte d'incivilité allant du mégot de cigarettes jeté sur la voie publique, au dépôt d'immondices, en passant par les déjections canines non ramassées et les chiens non tenus en laisse
- de lutte contre le non-respect des dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et des espaces publics

ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE



La municipalité souhaite encourager les modes de transports doux respectueux de l'environnement, en soutenant l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos cargo neufs (ayant la norme NF EN 15194). Dans cette perspective de développement de transports « propres », la Ville a mis en place un

dispositif de subventionnement pour les résidents principaux trouvillais.

Le formulaire de demande d'aide financière est disponible sur le site internet de la ville <https://www.trouville.fr/ma-ville/le-developpement-durable/>

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter :

Service Développement durable de Hôtel de Ville :
02 31 14 41 41

contact@mairie-trouville-sur-mer.fr

Ouvert du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Le standard ouvre à 9h00.

DÉCHÈTERIE DE LA CROIX-SONNET

Opérationnelle depuis janvier, la nouvelle déchèterie intercommunale installée à la Croix-Sonnet, à Touques, sur une superficie de 10 915 m², accueille particuliers et professionnels dans le respect des normes et des contraintes environnementales. Une carte d'accès est obligatoire. Vous pouvez la commander sur <https://www.coeurcoteleurie.org/environnement/decheteries-pour-les-particuliers/> ou en vous rendant au centre de collecte des déchets, rue du chemin du Roy à Touques (à côté de Mr. Bricolage), du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tél. : 02 31 88 50 00.

Horaires d'ouverture :

D'octobre à mars : du lundi au samedi de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30, fermée le jeudi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

D'avril à septembre : du lundi au samedi de 9h00 à 12h et 13h30 à 18h30, le dimanche de 10h à 12h. Fermée le jeudi après-midi et les jours fériés.



ENVIRONNEMENT

TOUS CONCERNÉS ! ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS ET STOP AUX ERREURS DE TRI !

DANS LES BACS JAUNES PAS DE SACS NOIRS !

Les emballages doivent être rassemblés dans des sacs jaunes transparents (distribués gratuitement par la communauté de communes) ou mis en vrac dans le bac jaune exclusivement. Toute erreur condamne le recyclage de l'ensemble du contenu du bac... dommage !

LES CARTONS DE GRANDE TAILLE

Dès que les cartons d'emballage sont plus grands qu'une boîte à chaussures (colis, emballage électroménager...), ils doivent être déposés en déchetterie (gratuitement pour les habitants). Les grands cartons peuvent bloquer les machines

Aujourd'hui les déchets sont recyclés et valorisés. Les erreurs de tri entraînent un coût d'environ 260 K€ pour la Communauté Cœur Côte Fleurie et peuvent être à l'origine d'incidents (ou accidents de personnel) sur les chaînes de tri.

de tri, ce qui entraîne des surcoûts importants.

LE VERRE

Il se recycle entièrement. Il doit être déposé dans les bornes vertes. Jeté dans les autres bacs, il peut provoquer de graves accidents auprès du personnel travaillant sur les chaînes de tri.

LE RESTE ?

Casseroles, bassines, jouets etc... sont les bienvenus à la déchetterie.

TRIPORTEURS ÉCOLOGIQUES

LA SAISON REPREND AVEC LES TOUQTUOUQ !

Deux triporteurs écologiques sont à la disposition des Trouvillais pour leurs déplacements sur Trouville-sur-Mer, Deauville, Tourgéville, Touques et Saint-Arnoult. Pouvant accueillir deux adultes et un enfant en bas âge, ces deux vélo-taxis vous déposent où vous le souhaitez (gare, hôtels, restaurants, lieux de visites, marché, loisirs...). Ils vous proposent, enfin, de vous balader pour une découverte à un rythme agréable de notre belle station. Balade guidée ou balade gourmande ?

A vous de choisir !

Contact : 06 99 58 58 05 - touqtouq@outlook.fr - www.touqtouq.fr



SUPPRESSION DES DOUCHES SUR LA PLAGE

Les douches extérieures ont été supprimées afin de protéger notre environnement et de lutter contre les risques annoncés de sécheresse. Les douches des établissements des bains de mer restent ouvertes aux heures d'ouverture habituelle. Nous vous remercions de votre compréhension.



Ce long confinement vous invite à faire un grand nettoyage ? N'hésitez pas à faire don de vos meubles, vaisselles, objets de décoration en bon état à l'Association : PLACE NETTE. 02 31 87 34 43 - Chemin du Marais - 14800 Touques

Mémo TRI

DANS LES BACS, SACS ET BORNES DE TRI JAUNES LES EMBALLAGES

Utiles de les laver, il suffit de bien les vider.

- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
- PETITS EMBALLAGES CARTONNÉS
- EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

DANS LES BORNES DE TRI BLEUES LES PAPIERS

Retrouvez la borne de tri la plus proche sur www.coeurcote fleurie.org

- LIBRES - PAPIERS - MAGAZINES - JOURNAUX

DANS LES BORNES DE TRI VERTES LE VERRE

Retrouvez la borne de tri la plus proche sur www.coeurcote fleurie.org

- BOUTEILLES ET POTS - PAS DE VAISSELLE

LES CARTONS

• Dépôt gratuit en déchetterie.

4 OPTIONS POUR LES ENCOMBRANTS

- Dépôt gratuit en déchetterie.
- Collecte en porte à porte (selon votre calendrier / max. 2 m³).
- Collecte sur rendez-vous (service payant : 35€ / max. 3 m³).
- Don aux associations pour les objets en bon état.

3 OPTIONS POUR LES DÉCHETS VERTS

- Compostage au jardin.
- Dépôt gratuit en déchetterie.
- Collecte en porte à porte (selon calendrier / 1 bac 240 L et 3 fagots max.).

FEUILLES - TONTE - BRANCHES EN FAGOT

Infos PRATIQUES

Pour obtenir vos :

- Sacs jaunes
- Cartes de déchetterie
- Bacs

Rendez-vous au Centre de Collecte, rue du Chemin du Roy à Touques (à côté du M. Décathlon) avec votre titre d'habitation (recto-verso) et une pièce d'identité.

www.coeurcote fleurie.org
02 31 88 5000

DÉPÔTS SAUVAGES

RECORD D'INCIVILITÉS BATTU EN 2020

Marquée par la pandémie liée à la COVID-19, l'année 2020 aura battu un record d'incivilités, contraignant les agents de propreté à modifier leurs habitudes de travail, tout en assurant, néanmoins, une continuité du service public. C'est au cours des deux confinements que la Municipalité a dû faire face à une prolifération de dépôts illégaux de déchets, le service propreté ayant traité pas moins de 2 950 dépôts sauvages !

DE LA PÉDAGOGIE ET DES CONTRÔLES

152 tonnes, soit 3 000 m³ équivalent à 44 conteneurs maritimes de 40 pieds, ont ainsi été collectées,

avec la triste performance du mois de juillet qui a enregistré 417 enlèvements, en progression de 75 % par rapport à juillet 2019 et du mois d'octobre qui comptabilise 302 enlèvements contre 144 en octobre 2019, soit une hausse de +109,72 %. Des chiffres hallucinants qui représentent une moyenne de 18 retraits effectués manuellement chaque jour, mobilisant un équipage de 2 personnes employées 35 heures à temps plein par semaine.

Devant l'augmentation significative d'encombrants sauvages, électroménagers et mobiliers, notamment, mais aussi de palettes que l'on retrouve dans les rues commerçantes et alentours ainsi que de bidons d'huile de friture provenant de restaurants, la Municipalité entend poursuivre ces enlèvements, sachant compter sur la résistance, la réactivité et l'efficacité de ses agents. Néanmoins, consciente que ces dépôts sauvages constituent une véritable nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie de nos milieux de vie et à la qualité de nos espaces naturels, elle entend aussi mener à bien sa politique de pédagogie

envers les populations, mais également de surveillance ; rappelant sa capacité logistique et informatique de ciblage des rues les plus exposées et fréquentées ainsi que du type de dépôt concerné, dans une perspective de contrôle, voire de verbalisation des contrevenants...



CULTURE ET ANIMATIONS



GUSTAVE FLAUBERT

1 8 2 1 - 2 0 2 1

Trouville-sur-Mer

TROUVILLE-SUR-MER CÉLÈBRE LE BICENTENAIRE DE SA NAISSANCE

Pour marquer le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert, auteur du XIX^e siècle, l'un des plus célèbres de la littérature française, Trouville-sur-Mer lui rend hommage en reconnaissance de l'inspiration que notre ville lui a offerte au long de sa vie et de son œuvre magistrale. Flaubert composait l'art de la prose, attentif à des lois musicales aussi rigoureuses que celles des vers. Il aimait faire chanter le verbe au rythme de l'accord parfait.

**AUTEUR UNIVERSEL,
IL INCARNAIT LE STYLE
À LA FRANÇAISE**

A lui seul, il incarnait le style à la française. Il œuvrait incontestablement comme le Grand Maître du polissage et de l'écriture qu'aucun autre écrivain aussi illustre soit-il, dans aucune langue, n'avait raffiné de la sorte ! Flaubert était le virtuose des mots sans artifice ni fioriture. Méprisant les qui et les que, repoussant les expressions toutes faites, il détestait la cacophonie de certaines syllabes se côtoyant les unes aux autres malencontreusement.

Il ne supportait pas non plus l'insuffisance, voire l'absence de fins de phrases et pouvait s'emporter quand il s'agissait d'une ponctuation absurde. A l'évidence, ce grand artiste de la rhétorique savait jouer sans équivoque avec notre langue qui a cet avantage d'être des plus éthérées, mais surtout et aussi paradoxal que cela puisse paraître, des plus simples. Plein de finesse et de malice, ce fût des lettres savait déjouer les pièges de la langue française !

*« Folie pour folie,
prenons
les plus nobles »*

Gustave Flaubert

**DES CITATIONS
À LA RENCONTRE
DES TROUVILLAIS**

Pour rappeler l'attachement de ce Normand à Trouville-sur-Mer qui l'a inspiré, nous lui rendons hommage. Flaubert y a séjourné si souvent. Sur le fronton de l'Hôtel de Ville trône une de ses maximes « Tous les souvenirs de ma jeunesse crient sous mes pas, comme les coquillages de la plage ». Ceci résume fidèlement ses souvenirs trouvillais.

Du printemps 2021 au 12 décembre 2021, anniversaire des 200 ans de sa naissance, Trouville-sur-Mer sort Gustave Flaubert des bibliothèques et des musées, pour mieux susciter l'envie de l'y retrouver. Ainsi, 200 citations vont à la rencontre des Trouvillais (qu'ils soient résidents principaux ou secondaires) et des touristes, le long des Planches, du quai Fernand Moureaux, sur les bancs du square Flaubert, chez

les commerçants, dans les écoles et les bâtiments publics... Des citations de l'auteur, tantôt humoristiques, tantôt sarcastiques ou poétiques ponctuent ainsi de leurs mots délicieusement choisis les cheminements trouvillais. Les 200 citations sont également réunies, telle une forêt, dans le jardin du Musée Villa Montebello où est présentée une exposition de Trouville-sur-Mer dans l'œil de Gustave Flaubert.

Expositions, rencontres, lectures, spectacles, la programmation riche et diversifiée est à consulter sur le site internet de la ville www.trouville.fr sur la page dédiée à l'événement et à l'Office de Tourisme.

« De la forme naît l'idée »

« On ne peut plus écrire
quand on ne s'estime plus »

« La forme est la chair même de la pensée,
comme la pensée est l'âme de la vie. »

« Plus une idée est belle,
plus la phrase est sonore »

« Le vice est toujours puni.
La vertu aussi »

CULTURE ET ANIMATIONS

TROUVILLE-SUR-LIVRES JEUNESSE

LE 3 JUILLET PROCHAIN

En ces temps où les événements culturels ont été inexistants, la Bibliothèque a pu poursuivre son activité auprès de ses adhérents et quelques visiteurs non-abonnés, tous venus emprunter des livres, des CD, ou pour consulter la presse. Certaines animations comme la Valise à histoires ont pu avoir lieu pour le bonheur des enfants.

Cap aujourd'hui sur Trouville-sur-Livres Jeunesse se déroulera le samedi 3 juillet prochain. Une vingtaine d'auteurs viendront dédicacer leurs livres. Un événement culturel à découvrir en famille.

Rappel des horaires de la bibliothèque : mardi et jeudi 14h-18h, mercredi 10h-12h30 et 13h30-18h, vendredi 15h-19h et samedi 10h-12h30 et 13h30-16h.

Contact : 02 50 31 00 23
www.bibliotheque-trouville-sur-mer.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE TROUVILLE-SUR-MER

CLAUDE BOLLING

**LES PRÉ-INSCRIPTIONS
POUR LA RENTRÉE
DE SEPTEMBRE 2021
SONT OUVERTES**

L'école accueille les enfants dès 4 ans pour un éveil musical. Elle compte de nombreux adolescents et des adultes qui découvrent et pratiquent aux côtés d'une équipe pédagogique passionnée et dynamique cet art vivant qu'est la musique, en alliant plaisir, discipline et partage. Les élèves peuvent suivre des cours en individuel, dans le cadre d'ateliers (groupe de jazz, chant ado, ...) ou de stages (culture musicale, chant lyrique, ...).

Cours individuels : batterie, clarinette, chant, flûte à bec, flûte traversière, guitare, orgue, piano jazz, piano, trompette, saxophone, violon, violoncelle.

Ateliers : formation musicale, éveil musical, chœur d'enfants, chant ados, ensemble vocal, groupe ados pop, musiques actuelles, jazz.

Des concerts publics sont organisés tout au long de l'année à Trouville-sur-Mer et dans les villes voisines. Cette année 2020-2021 a été marquée par la situation sanitaire, néanmoins quelques concerts sont prévus, notamment à l'occasion de

la fête de la musique, le 21 juin. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'école pour y assister.

Tarifs (habitants Trouville-sur-Mer et des communes adhérentes au syndicat mixte) payable en plusieurs fois :

Instrument + solfège (-18 ans) : 240 €/an

Instrument ou chant + solfège (+18 ans) : 430 €/an

Ateliers et Ensembles : 90 €/an

Une réduction est appliquée pour les élèves d'une même famille ou lorsque plusieurs disciplines sont pratiquées.

Contact :
ecole.musique@mairie-trouville-sur-mer.fr
 02 31 88 47 93 – 2 rue Jean Bart – Trouville-sur-Mer



FESTIVAL THÉÂTRE ET LECTURE

DU 24 JUILLET AU 11 AOÛT

Deux rendez-vous jeune dans le cadre de l'événement « Partir en Livre », les 10 et 16 juillet et un accent sur l'œuvre de Flaubert.



FÊTE DE LA MER ET DU MAQUEREAU

DU 14 ET 15 AOÛT

Village sur 2 jours, concerts à 18h et 21h (sur la plage derrière la piscine), commémorations le dimanche 15 août.



MUSÉE
VILLA MONTEBELLO

LES EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR TOUT L'ÉTÉ

Après six mois et demi de fermeture, le Musée Villa Montebello accueille de nouveau son public depuis le 19 mai.

Tout l'été, venez apprécier les expositions « Quoniam. 36 vues de Port Coton... et quelques autres » à la Villa Montebello et « Proweller. Les couleurs des saisons » à la Galerie du Musée. Plongez dans les univers colorés et inspirés de ces deux artistes

Redécouvrez les collections permanentes du musée, la salle André Hambourg, la salle des plaisirs balnéaires, en clin d'œil au bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert, la salle consacrée au Trouville qui l'a tant charmé et la forêt de 200 citations dans les jardins du Musée.

Informations pratiques :
www.museevillamontebello.com
 02 31 88 16 26

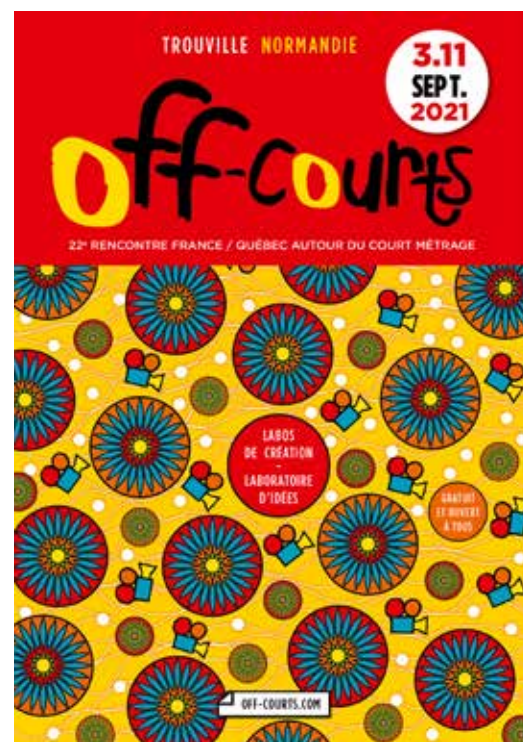
OFF-COURTS TROUVILLE

DU 3 AU 11 SEPTEMBRE 2021

22^e RENCONTRE FRANCE/QUÉBEC AUTOUR DU COURT MÉTRAGE

Depuis 2000, la ville de Trouville-sur-Mer se transforme en studio de cinéma à ciel ouvert : projections pour tous les âges et tous les goûts, ateliers de découvertes du cinéma, séances spéciales pour les scolaires et étudiants de la région, laboratoires de création numérique en direct, marché international du film et rencontres professionnelles... C'est une année spéciale Afrique (programmes de films, réalisateurs, ateliers de découvertes) qui sera mise en place au Casino Barrière, aux Cures Marines, sur les hauteurs de la ville et dans le Village du festival aménagé sur la plage, au grand air.

Gratuit et ouvert à tous. Bon festival !



SPORT

LE CLUB NAUTIQUE
DE TROUVILLE-HENNEQUEVILLEAFFILIÉ FFV ET FFCV
ET LABELLISÉ

« ECOLE FRANÇAISE DE VOILE »

Equipé d'embarcations régulièrement renouvelées grâce au soutien inconditionnel de la Ville, le CNTH est une base nautique où l'on pratique la voile sous toutes ses formes : catamaran, planche à voile, speed-sail, char à voile et dériveur. Affilié aux Fédérations Françaises de Voile (FFV) et de Char à Voile (FFCV), ce club est labellisé « Ecole Française de Voile », pour la qualité de son enseignement, sa sécurité et l'excellent niveau de ses équipements. Individuellement ou en groupe, avec ou sans matériel et quel que soit votre niveau, vous serez accueillis par des moniteurs diplômés qui satisferont votre formation nautique, vos désirs de liberté et de vitesse...

Digue des Roches Noires - 14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : +33(0)2 31 88 13 59 - cnth@cnth.org

AQUA
SCHOOLJOURNÉE DE DÉCOUVERTE ET D'INITIATION
AUX SPORTS NAUTIQUES LE 29 JUIN

La Ville de Trouville-sur-Mer, conjointement avec les structures sportives installées sur la plage, organise une journée sportive gratuite de découverte et d'initiation. 91 enfants de CE2/CM1/CM2 de l'école publique trouvillaise sont attendus à cet événement sportif encadré par des professionnels.

Les enfants pourront pratiquer deux activités dans la journée : des ateliers kayak, animés par Yohan de Concept Sport Emotion, des ateliers surf/paddle, tenus par Steve de North Shore Surf School, des ateliers piscine, conduits par Olivier du complexe nautique, des ateliers voile, encadrés par Laurent du CNTH et des ateliers de sauvetage, assurés par Christophe, avec la participation d'un animateur formateur secouriste (Pompier) et de maîtres-nageurs du Poste de secours.

Si les conditions météo ne sont pas favorables, des activités seront proposées en remplacement, notamment à la piscine.

LES RENDEZ-VOUS SPORTS-SANTÉ



RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET INSCRIPTIONS À L' OFFICE DE TOURISME

MARCHE DYNAMIQUE

Gratuit - Chaque samedi de 10h30 à 11h30

LE PARCOURS SUR LA PLAGE

5, 19 juin - 25 septembre

LE PARCOURS SUR HENNEQUEVILLE

12, 26 juin - 2 octobre

YOGA

Payant - De 10h30 à 11h30

SUR LA PLAGE

Yoga kids : mercredi pour les 3/6 ans

Yoga parent/enfant : dimanche

Les 11, 25 juillet, 8, 22 août : pour les 6/12 ans

Les 18, 1^{er}, 15 et 29 août : pour les 12 ans et +

NORMANDIE
TRANSPADDLELE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT
STAND UP PADDLE RÉGIONAL

Elle confirme chaque année l'engouement du grand public pour ce sport « renaissant » (né au début du siècle à Hawaii), par la présence de nombreux spectateurs, mais aussi et surtout par la qualité des inscrits, dont le niveau sportif est très élevé.

Depuis 2018, la Normandie Transpaddle fait partie intégrante du championnat de Normandie de Stand Up Paddle de longue distance (SUP), avec trois événements annuels. Un premier, très grand public, ouvert aux débutants, confirmés et experts, à Caen sur le canal de Caen à la mer. Un second, plus technique, océanique à Trouville-sur-Mer. Depuis 2019, un troisième sur le lac de Pont-l'Évêque, nouveau terrain de jeu de 3,5 km de tour. Cette année, la crise sanitaire a contraint les organisateurs à reporter les compétitions de Caen et de Pont-l'Évêque. L'édition de Trouville-sur-Mer est prévue les 11 et 12 septembre prochain.

GRANDE FIGURE TROUVILLAISE

RENÉ PORET
NOUS A QUITTÉS« DANS LA DÉTRESSE,
IL FAUT ÊTRE SOLIDAIRE »

René Poret s'est éteint à l'âge de 85 ans ! Ce grand personnage, altruiste et généreux aura marqué à jamais de son empreinte indélébile la Ville de Trouville-sur-Mer, mais surtout de très nombreuses générations de Trouvillaises et de Trouvillais !

Grâce à son implication toujours désintéressée, au sein de nombreuses organisations caritatives, mais aussi dans le milieu associatif sportif, des centaines et des centaines de jeunes auront bénéficié de sa bienveillance, de son soutien social et de son chaperonnage protecteur, lorsque pour bon nombre d'entre eux, la cellule familiale était déjà en perte de vue...

Une page de l'encyclopédie humaniste de Trouville-sur-Mer vient de se tourner. La disparition de ce petit bonhomme au grand cœur a semé l'émotion, la tristesse et la douleur auprès de toutes celles et de tous ceux qui auront bénéficié de son accompagnement sans relâche.



Seule sa devise quotidienne « dans la détresse, il faut être solidaire » le portait jour après jour au plus haut sommet de l'humilité. Constamment animé par cette sérénité indéfectible face aux obstacles, il ne se plaignait jamais. Même quand il n'allait pas bien, il ne pouvait pas s'empêcher de demander des nouvelles des autres et des nombreuses familles qu'il avait aidées, c'était dans son ADN ! René Poret, ancien douanier à Deauville, était un vrai syndicaliste, un pur et un dur, mais surtout un véritable citoyen généreux estimé par les plus petits, comme par les plus grands et notamment par Anne d'Ornano, dont il était très proche ! Parti pour faire un centenaire, il aura été arrêté trop vite, comme l'avait été avant lui, Marie, son épouse. René n'aura eu de cesse de prendre soin d'elle jusqu'au bout ! Il demeurera auprès de chacun d'entre nous ce Défenseur non seulement de l'égalité, mais surtout de l'équité. Au revoir René, nous te réservons toutes et tous la place dont tu es digne dans nos cœurs !



LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

LE BONHEUR
DE SE RETROUVER ENFIN !

Pendant plus d'un an nous avons subi la crise de plein fouet, crise interminable qui nous a fait perdre nos repères habituels, où nous avons été privés de l'essentiel, de nos familles, de nos amis, de ces moments de partage et de communion chers à notre équilibre.

Nous avons été privés de ces moments de liberté où nous lâchons prise, où nous laissons place à l'échange, la légèreté, le partage de connaissances.

Nous avons été privés de culture, de spectacles vivants, de cette vie extérieure qui nous enrichit, qui nous permet de rêver, d'apprendre, d'accéder à des univers riches en plaisir et en émotion.

Depuis quelques semaines la vie a repris quelques couleurs et nous allons profiter de cette nouvelle étape pour découvrir ou redécouvrir de nombreux artistes au travers d'une programmation culturelle estivale variée et destinée à toutes les générations.

La musique nous a manqué : nous célébrerons la fête de la musique, nous danserons ensemble

le samedi soir à partir du 10 juillet sur la plage entre 18h et 23h sur les rythmes que nous aimons, nous partagerons les concerts du mardi soir...

Dès début juillet, nous retrouverons Trouville sur Livres Jeunesse, une pièce de théâtre d'Eugène Labiche, des conférences, Flaubert l'incontournable (à l'honneur dans les rues de la ville, au musée, dans le cadre du Festival Théâtre et Lecture)...

Vous pourrez découvrir de nouvelles expositions : Flaubert et Marcel Proust à la mairie, Proweller à la galerie du Musée, Quoniam à la Villa Montebello. Le Big Tour passera par notre ville le 23 juillet, un grand village dédié, un concert et le feu d'artifice, la Fête de la Mer les 14 et 15 août...

Vous nous avez manqués. Nous vous attendons nombreux tout l'été pour partager cette saison estivale et savourer enfin le bonheur de se retrouver.

Rebecca Babilotte,
2^{ème} adjointe

Le programme complet des animations et événements culturels sera disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme, à la Mairie, sur les réseaux, par internet www.trouvillesurmer.fr ou www.trouville.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION

STEPHANIE FRESNAIS
POUR LES TROUVILLAIS

L'opposition que nous représentons, nous la voulons construite, unie et intelligente : veiller au respect de notre ville et de ses habitants, relayer la parole de ceux qui en ont besoin, nous battre quand c'est nécessaire. Pour mener à bien ces missions, c'est l'expertise de chacun d'entre nous que nous mettons au service des Trouvillais et de ce contre-pouvoir que nous incarnons et qui leur appartient.

Depuis un an, nous n'avons cessé de dénoncer l'état des finances de la ville qui, depuis des années, consomme plus que ce qu'elle gagne. L'épargne est insuffisante pour rembourser les annuités des emprunts et ne permet pas l'entretien minimum des bâtiments publics. Tant que les finances ne seront pas assainies, ce point restera au cœur de nos préoccupations : la ville doit redresser ses finances, seule condition pour pouvoir envisager l'avenir.

Une ville a un devoir de transparence envers ses citoyens : sur ses finances, donc, mais aussi ses projets, ses investissements. Nous nous engageons

à toujours creuser là où la transparence ne nous semble pas évidente, à commencer par la ZAC d'Hennequeville, aux Bruzettes : ce projet de zone d'aménagement concertée manque de clarté sur de nombreux points, et notamment : il est incompatible, en l'état, avec le respect de l'écosystème. Des mesures de compensation seront-elles prises ? Quel sera le prix au m² ? Pour quelles familles ?

De même en ce qui concerne les délibérations votées à la Communauté de Commune et qui impactent, pour bon nombre d'entre elles, les Trouvillais. Qu'en est-il par exemple de la délibération votée le 26 mars dernier à propos des locations touristiques meublées ? Comme ses voisines, Trouville imposera-t-elle le changement d'usage aux propriétaires ?

L'opposition sera vigilante sur tous les sujets majeurs. C'est pourquoi nous rédigeons plusieurs fois par an une newsletter. La prochaine sera distribuée au mois de juin. Pour vous y inscrire et/ou nous contacter : oppositiontrouville@gmail.com

Stephanie Fresnais
Stephanie Fresnais pour les Trouvillais

NOUS PENSONS À JEAN MOISY

Figure emblématique de Trouville-sur-Mer, président de l'Association des amis du musée et du passé régional pendant 19 ans, à la fois homme de lettres, historien, professeur, conférencier, Jean Moisy nous a quittés le 16 novembre 2020, à l'âge de 73 ans. Ambassadeur émérite et passionné d'Histoire, il était la mémoire de Trouville-sur-Mer. Ancien élève de l'École normale de Trouville-sur-Mer, entre 1962 et 1966, il avait mené sa carrière d'enseignant au Havre. Rédacteur en chef de la revue ATHENA sur la Touques, revue trimestrielle relatant l'histoire de Deauville et Trouville-sur-Mer, grand collectionneur de cartes postales dédiées à Trouville-sur-Mer et ses environs, il était aussi l'auteur de nombreux ouvrages.

ELECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES

RECHERCHONS SCRUTATEURS ET ASSESSEURS

La Municipalité recherche des scrutateurs (de préférence des personnes ayant déjà une connaissance en la matière) pour les dépouillements des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochain. Ces personnes doivent être vaccinées ou immunisées. Dans le cas contraire, les volontaires devront soit fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique de moins de 48h, soit se livrer à un autotest (fourni par la Préfecture) avant d'entrer dans le bureau.

La Municipalité recherche également des assesseurs pour la tenue des bureaux de vote, aussi bien du 20 juin que du 27 juin. De préférence des personnes aguerries. Même règle sanitaire que pour les scrutateurs : vaccination ou test (PCR, antigénique ou autotest).

POINT INFO 14
UN VÉRITABLE SERVICE SUR-MESURE

ACCOMPAGNER
VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES



Initié par le Département du Calvados et porté par la Ville de Trouville-sur-Mer, le Point Info 14 permet aux usagers éloignés des services d'avoir accès à un point d'information et de contact par le biais d'internet et de visioconférence, sans se déplacer auprès de nombreuses administrations. 39^{ème} du nom dans le Calvados, le 1^{er} de la Côte Fleurie, ce Point Info 14 est situé à la MDA. Ce nouveau service met ainsi facilement et gratuitement à la disposition de tous, âgés ou non, des outils numériques leur permettant d'éviter les tracasseries et lourdeurs administratives. Un véritable service sur-mesure avec un référent dédié qui les accueille et les accompagne dans toutes leurs démarches et, si besoin, pour des questions spécifiques, les met en relation avec un correspondant partenaire. Très attendu, le Point Info 14 répond pleinement à un réel besoin des administrés. Depuis son ouverture, près de 500 d'entre eux ont déjà fait appel à lui avec cette satisfaction d'avoir été accueillis, informés, orientés, facilités et accompagnés, comme il se devait dans leurs démarches. Laëtitia Guéret anime ce nouveau service et vous accueille uniquement sur rendez-vous en appelant le 07 64 55 30 57. Le Point Info 14 est situé à la Maison des Associations, quai Albert 1^{er} 14360 Trouville-sur-Mer.

BON À SAVOIR

ACTIONS DE SOLIDARITÉ DU CCAS

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, suite à l'annulation du traditionnel repas de fin d'année à destination des Aînés, la Municipalité, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a offert un chèque de 25 € aux résidents de plus de 65 ans, à utiliser dans les commerces trouvillais. Le cadeau que nos aînés ont pu s'offrir a ainsi bénéficié pour 30 000 € à nos commerçants. Une belle action de solidarité envers l'économie locale. Dans un même esprit solidaire, le CCAS de Trouville-sur-Mer a mis en place en avril dernier la distribution gratuite de masques de protection (6/pers) et de gel hydroalcoolique aux familles trouvillaises faisant face à des difficultés.



RADIO TROUTROU

La webradio de Trouville-sur-Mer aux ondes éclectiques et curieuses made in Normandie !

Musique 24h/24 et 7j/7 avec un son aux douces saveurs agrémenté d'ambiances marines et marrantes.

PREVENTION

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ ET CELLE DE VOS PROCHES, INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

Afin de nous permettre de faire face efficacement à des événements exceptionnels de type canicule, crise sanitaire ou autre événement inédit ou potentiellement dangereux, le CCAS de Trouville-sur-Mer vous propose de vous inscrire sur le fichier des personnes dites vulnérables que chaque ville est tenue de tenir depuis une loi du 30 Juin 2004, consécutive à la canicule de 2003.

L'inscription sur ce fichier vous permettra de bénéficier à minima d'un soutien par téléphone, et, en cas de besoin, de l'intervention de services appropriés. Vos coordonnées seront transmises à la préfecture du Calvados qui mène des actions de prévention des risques.

Afin de prendre en compte votre inscription, nous vous remercions de retourner ce coupon-réponse au CCAS de Trouville-sur-Mer, 17, rue Biesta Monrival 14360 Trouville-sur-Mer. Si vous pensez qu'un membre de votre famille, un voisin, un ami pourrait avoir besoin de cette assistance ponctuelle, n'hésitez pas à l'encourager à s'inscrire. Pour toute question le CCAS est joignable au 02 31 14 65 50.

MERCI DE REMPLIR LE COUPON-RÉPONSE

Nom Prénom :
Adresse :

Possédez-vous un interphone : ☐ Oui ☐ Non
Possédez-vous un digicode : ☐ Oui ☐ Non
Téléphone fixe : Mobile :
Je vis seul(e) : ☐ Oui ☐ Non

Je souhaite m'inscrire sur le fichier communal de la Ville de Trouville-sur-Mer informatisé permettant, en cas de déclenchement d'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Fait à : Le :
Signature

VACCINATION COVID-19 QUATRE CENTRES À VOTRE DISPOSITION

Vous pouvez vous faire vacciner actuellement dans quatre centres :

- Honfleur, Chemin de la plane 14600 Equemauville (RDV par internet sur keldoc.com)
- Caen, CHU de Caen Normandie, avenue de la Côte de Nacre 14000 Caen (RDV par internet sur doctolib.fr)
- Lisieux, CH Robert Bisson de Lisieux, 4 rue Roger Aini 14100 Lisieux (RDV par internet sur doctolib.fr)
- Deauville, Salle polyvalente, 29 rue Albert Fracasse, 14800 Deauville (RDV par internet sur doctolib.fr)

Les personnes ayant des difficultés d'utilisation d'internet peuvent téléphoner au 07 64 55 30 51, numéro mis en place par la mairie et le CCAS qui les accompagne pour toute aide à la prise de RV et au transport vers les centres de Deauville et ou d'Equemauville. Le CCAS facilite les démarches d'accompagnement des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), par le biais de Service Plus.

Quel que soit le centre,
vous pouvez appeler le :
02 79 46 11 56
de 8h00 à 18h00

AGENDA DES ANIMATIONS CULTURELLES

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

A retirer à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie fin juin. A consulter sur www.trouville-surmer.org ou www.trouville.fr; les réseaux et sur les affichages ville.

JUIN

- 5 juin : ouverture exposition Proweller – Galerie musée
- 19 juin : ouverture exposition Quoniam – Musée Villa Montebello
- 21 juin : Fête de la musique en ville (et à l'école de musique)
- 26 juin : lecture Flaubert
Arnaud Simon et Marie-Thérèse Ferrand – Musée Villa Montebello

JUILLET - AOÛT

- 1^{er} juillet : Les Musicales en ville - Petite formation
- 3 juillet : RDV des amis du musée
Mme Strauss par Mireille Grosjean
- 3 juillet : Trouville-sur-Livres Jeunesse
- 4 juillet : Théâtre La Main Leste, Eugène Labiche, C^{ie} les Allumeurs de Réverbères - Jardin du Musée Villa Montebello
- 10 juillet : Béatrice Fontanel pour « Partir en livres » - bibliothèque
- 12 juillet : Ouverture exposition mairie - Bruno Sari
- Proust l'aventure littéraire
- 13 juillet : 21h - Concert Esplanade du Pont
- 23 juillet : 15h-20h - Big Tour
- 24 juillet au 11 août : Festival théâtre et lecture (9 RDV Flaubert)
- 30 juillet : Beach Basket
- 31 juillet : Café Philo « Vin et Philosophie »
- 12 août : Conférence Les amis du musée
« Souvenirs de la piscine bleue »
- 14 - 15 août : Fête de la Mer
- 24 août : Concert Art Big Band - Hennequeville

27 août : Ciné coup de cœur Flaubert

21 août : 20h30 - Concert Chœur Saint-Germain-des-Prés
Église Notre-Dame-des-Victoires

Et aussi...

Récital de piano de Julia Riabova : P.I.Tchaïkovski-M.Pletnev
La belle au bois dormant et Chopin : date en juillet.

Juillet/août : deux conférences d'été Mozart, Le génie mal aimé
et Saint-Saëns, la musique et la politique Yves Capelle

GRANDS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

- 3 - 11 septembre : 22^e Festival Off-Courts
- 18 - 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 25 - 26 septembre : 5^{èmes} Rencontres géopolitiques

RENDEZ-VOUS AVEC DJ CHRIS TOUS LES SAMEDIS

de 18h à 23h sur la plage - Rotonde de la piscine
Les samedis 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21, 28 août
Venez danser sur les musiques que vous aimez



SUR UN AIR DE TROUVILLE

Esplanade du Pont
Concert les mardis soir à 21h
Ouverture le 6 juillet :
Hommage à Johnny Hallyday
par Marc Rommè et son groupe
Autres dates à consulter



LE BIG TOUR

Il s'arrête à Trouville-sur-Mer, le vendredi 23 juillet. Le Big Tour, c'est la tournée de la relance. Encore plus proche des territoires, il reflète toute la richesse et la diversité de l'entrepreneuriat français...

LA MOUETTE

JOURNAL DE TROUVILLE-SUR-MER N°0

164, bd Fernand Moureaux
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. 02 31 14 41 41
Directrice de la publication : Sylvie de Gaetano
Comité de rédaction : Rebecca Babilotte, Daniel Simon
Conception graphique : Stéphanie Kampf
Impression et distribution : Imprimerie Anquetil
Tirage : 3 500 ex.
Dépôt légal : 2^e trimestre 2021
Crédits photos : Daniel Simon - Service communication
Couverture : illustration © Stéphanie Kampf

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce journal.